

Vieillesse : La visée d'une société inclusive à l'épreuve des coûts

25 septembre 2019

Pr Roger GIL

Directeur de l'Espace de Réflexion Ethique Nouvelle-Aquitaine

Le terme de société inclusive est incontestablement à la mode et l'occurrence de ce terme dans les domaines éthique, social, politique croît sans cesse. Une enquête sur le web effectuée avec un moteur de recherche comme Google génère pas moins de 10 millions de résultats ! Le 3 juillet 2018, le Conseil de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) a adopté à l'unanimité son chapitre prospectif 2018 intitulé : « Vers une société inclusive, ouverte à tous », c'est-à-dire « Comment faire pour que les personnes handicapées et les personnes âgées aient la même place et les mêmes droits que les autres personnes »¹. Selon le CNSA « Une société inclusive reconnaît toutes ses composantes... Elle lutte contre les stigmatisations et les discriminations... Le lieu où la personne élit domicile, « le chez-soi » détermine sa capacité à vivre au cœur de la société... Dans une société inclusive, c'est la société qui s'adapte aux singularités de la personne, à ses différences en aménageant et en faisant évoluer son environnement pour faciliter les accès géographique, physique et financier à tous les citoyens... Une société inclusive l'est sur tout le territoire »². Pour le Conseil de la CNSA : « les femmes et les hommes politiques doivent toujours prendre en compte les besoins des personnes handicapées et des personnes âgées quand ils imaginent de nouvelles lois ». Interrogé par le gouvernement sur une réforme de la dépendance, le CNSA réaffirmait en avril 2019 « la pleine et entière citoyenneté de toute personne, quel que soit son âge, son handicap ou sa santé », et à ce titre un droit apparaît central, « le droit à vivre chez soi quel que soit l'âge, la situation de santé ou de handicap, quel que soit le mode de vie, le lieu de vie, le niveau de vie. Le chez-soi détermine la capacité de la personne à vivre au cœur de la société »³.

C'est d'ailleurs dans cet esprit que l'association France Alzheimer propose aux collectivités locales de signer une charte intitulée « Ville Aidante-Alzheimer- pour « aider les personnes malades et leurs proches à toujours profiter de la ville ». Il s'agit par exemple de former et de sensibiliser tous les acteurs de la vie sociale (commerçants, employés des services publics, chauffeurs de bus) à la maladie d'Alzheimer, aux contraintes qu'elle impose aux malades et à leurs familles et à la bienveillance éclairée qui devrait se manifester à leur égard. Car il s'agit de permettre à tous de vivre en société, de participer à ses activités commerciales, culturelles, artistiques, de promouvoir les liens intergénérationnels, d'extraire les malades et leurs aides

¹ https://www.cnsa.fr/documentation/chapitre_prospectif_2018_falc.pdf

² Dossier de presse in <https://www.cnsa.fr/actualites-agenda/actualites-du-conseil/le-conseil-de-la-cnsa-adopte-a-lunanimite-son-chapitre-prospectif-2018-vers-une-societe-inclusive-ouverte-a-tous>

³ Pour une loi d'orientation « Autonomie et Grand Âge ». Orientations du Conseil de la CNSA 2019, in <https://www.cnsa.fr/actualites-agenda/actualites-du-conseil/le-conseil-de-la-cnsa-adopte-des-orientations-pour-une-loi-dorientation-autonomie-et-grand-age-et-un-budget-rectificatif-2019>

de vie de leur douloureuse solitude sociale⁴. Cette charte devrait aussi être adaptée au monde rural où la dispersion de la population et l'isolement géographique chronicisent et amplifient l'isolement social, ce qui pose le problème général de la désertification des campagnes en termes de services privés comme d'ailleurs de services publics.

Il est habituel pour les pouvoirs publics⁵ de souligner le coût croissant de la dépendance en raison des aides publiques nécessitées par le vieillissement de la population⁶. Et on pourrait ajouter le lancinant problème de la prise en charge des retraites.

Mais le vieillissement et l'Alzheimer coûtent-ils vraiment ou au contraire rapportent-ils à la société ? Les aides versées aux personnes âgées et parmi elles à celles qui sont atteintes de maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées sont réinjectées dans la vie du pays avec les retraites qui leur sont versées et même pour beaucoup les économies réalisées tout au long de l'existence. Que l'on mesure l'écart entre le montant moyen d'une retraite et le coût moyen d'un séjour en Ehpad⁷ ! L'argent des personnes âgées est aussi investie dans des emplois de service, mais aussi dans le bâtiment (les résidences-services, des Ehpad), le commerce, les activités industrielles relevant de ce qu'il est convenu d'appeler la silver économie qui génère des centaines de milliers d'emplois et un chiffre d'affaires qui a dépassé les 50 milliards d'euros. On sait en outre que plus de 80% des séniors, redoutant la dépendance, entreprennent des travaux d'aménagement de leur domicile, recourent à des emplois de service pour le jardinage, le bricolage, l'entretien du domicile, les courses etc...⁸.

Ainsi ni le vieillissement de la population ni l'Alzheimer ne sont des facteurs d'appauvrissement ou de régression économique des pays industrialisés. La visée d'une société inclusive est ainsi un atout pour le dynamisme de la société tout entière. A ce titre il faut que les pouvoirs publics prennent garde à ce que les mesures fiscales qui tendent à appauvrir les sujets âgés n'appauvrissent aussi la société tout entière tout en allant à l'encontre du projet d'une société inclusive. Ainsi en est-il du projet du gouvernement de supprimer les exonérations de cotisations patronales pour les personnes de plus de 70 ans employant des personnes à leur domicile pour le limiter aux personnes dépendantes. Laborieusement défendu le 23 septembre par Madame la Porte-parole du gouvernement⁹, ce projet qui allait à contre-courant du maintien à domicile par prévention de la dépendance et qui n'allait pas dans le sens d'une société inclusive vient ce 24 septembre d'être annulé par le gouvernement¹⁰. Heureusement ! Car ce type de mesure est de celles qui entretiennent une vision dépassée du coût du vieillissement et lézardent sans cesse les liens intergénérationnels.

⁴ <https://www.francealzheimer.org/wp-content/uploads/2019/09/Dossier-de-presse-Journ%C3%A9e-mondiale-Alzheimer-2019-France-Alzheimer-et-maladies-apparent%C3%A9es.pdf>

⁵ Dans sa lettre de mission adressée au CNSA en septembre 2018, le Premier Ministre soulignait que le nombre de personnes dépendantes pourrait augmenter de 1,3 million en 2016 à 2,4 millions en 2060, et que les dépenses afférentes à la dépendance pourraient en même temps passer de 1,4 à 2,6 du PIB.

⁶ Comme l'allocation personnalisée d'autonomie (Apa) en cas de perte d'autonomie, l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa) en cas de faibles revenus, l'allocation supplémentaire d'invalidité (Asi) si en cas d'invalidité avant l'âge légal de départ à la retraite. Des aides sociales peuvent aussi être proposées, *in* <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N392>

⁷ Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

⁸ <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N392>

⁹ <https://www.latribune.fr/economie/france/le-gouvernement-limite-une-niche-fiscale-pour-les-plus-de-70-ans-828716.html>

¹⁰ https://www.challenges.fr/economie/fiscalite/le-gouvernement-renonce-a-limiter-une-niche-fiscale-pour-les-seniors_676265